

Sujet : [INTERNET] TR: Ferme éolienne de La Lande

De : Gwenaëlle THERREAU - Mairie COMMER <g.therreau@COMMER.FR>

Date : 24/05/2022 08:37

Pour : "pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr" <pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr>

Copie à : Mickaël DELAHAYE - Mairie COMMER <m.delahaye@COMMER.FR>

Bonjour,

Ce matin, je viens de m'apercevoir que mon mail que je vous ai transmis hier soir n'est pas arrivé à destination dans le cadre de l'enquête publique cité en objet.

Je vous demande de bien vouloir prendre en compte le mail ci-dessous qui vous a bien été transmis à l'origine le lundi 23 mai 2022. (voir mail ci-dessous).

Avec mes remerciements.

Cordialement.

Gwénaëlle THERREAU
Secrétaire de Mairie

MAIRIE DE COMMER



2 Rue des Acacias

53470 COMMER

Tél : 02.43.00.45.30 / Fax 02.43.00.70.53

Email : g.therreau@commer.fr

De : Gwenaëlle THERREAU - Mairie COMMER

Envoyé : lundi 23 mai 2022 17:51

À : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv

Cc : Mickaël DELAHAYE - Mairie COMMER <m.delahaye@COMMER.FR>

Objet : Ferme éolienne de La Lande

Bonjour,

Suite à la réunion de conseil municipal qui s'est tenue le 19 mai 2022, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'avis des élus sur le dossier d'enquête publique « La Ferme éolienne de La Lande ».

Séance du conseil municipal du 19 mai 2022 :

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que dans le cadre d'une enquête environnementale complémentaire liée au projet éolien de la lande sur le secteur de Martigné-sur-Mayenne et Commer, la commune est invitée à émettre un avis.

Pour mémoire, ce dossier est en cours depuis 2008 et a connu plusieurs rebondissements qui ont entraîné quelques modifications du projet initial.

La parole est donnée à chaque élu pour réagir sur le volet environnemental du projet.

En synthèse, les élus reconnaissent plusieurs éléments favorables dans ce dossier comme une solution plus durable que d'autres productions d'énergies, une forme de diversification qui aiderait sans doute à une meilleure autonomie énergétique et dans une très faible mesure et sans rapport avec la partie environnementale un apport financier pour la collectivité.

Cependant, plusieurs éléments d'inquiétudes sont soulevés, avec en premier chef, la pollution sonore et les conséquences éventuelles à long terme sur la santé humaine et animale. L'impact visuel du projet, le recyclage du dispositif en fin de vie, l'impact routier ou encore la réticence de plusieurs riverains sont aussi mis en avant.

Une question est aussi posée pour savoir si un géobiologue est intervenu pour analyser les failles terrestres dans le secteur du projet.

Afin de respecter la liberté de penser de chacun, il est procédé à un vote à bulletin secret pour émettre un avis de chacun des membres du conseil municipal.

Le résultat de ce vote concernant l'avis environnemental est le suivant ; 3 élus sont favorables, 1 élu émet un avis réservé et 9 élus émettent un avis défavorable.

Restant à votre disposition,

Cordialement.

Mickael DELAHAYE
Maire de COMMER
Président du SIAEP de COMMER
Vice-Président de Mayenne Communauté en charge de la coopération intercommunale

2 rue des acacias
53470 COMMER

06.49.32.71.23